



Communiqué

Date: 12.10.2023

Finances publiques: excédents attendus pour les cantons et les assurances sociales

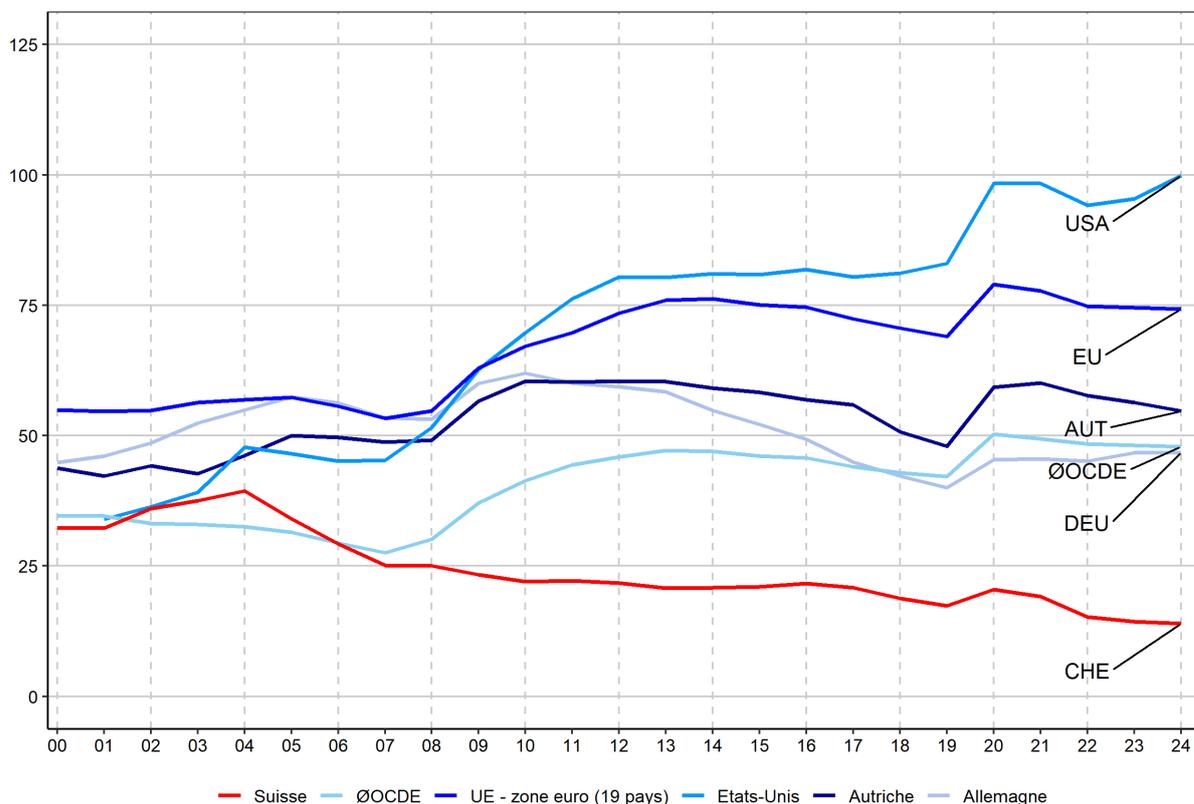
La reprise de l'économie suisse après la pandémie de COVID-19 se reflète également dans les comptes du secteur public en 2022: un excédent de financement de 6,9 milliards de francs est attendu pour les administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales) dans leur ensemble. Ce résultat tient principalement aux excédents importants réalisés par les cantons et les assurances sociales, alors que les résultats de la Confédération restent négatifs. Malgré une croissance économique plus faible en 2023 et en 2024, le solde de financement des administrations publiques devrait rester positif. Au lendemain de la pandémie de COVID-19, le taux d'endettement net de la Suisse devrait poursuivre sa baisse au cours des prochaines années. C'est ce que montrent les chiffres les plus récents publiés par la Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF).

L'économie suisse et, partant, les finances publiques se sont nettement améliorées en 2022 après la fin de la pandémie de COVID-19. L'exercice 2022 se solde par un excédent de financement de 6,9 milliards. Les recettes ont progressé de 7,1 milliards, tandis que les dépenses ont nettement reculé, de 6,5 milliards, pour s'établir à 243,1 milliards. Ce résultat positif tient principalement aux soldes des cantons et des assurances sociales, qui affichent un excédent de 5 milliards par sous-secteur, alors que la Confédération et les communes présentent un solde de financement négatif (respectivement - 2,9 milliards et - 0,2 milliard).

Malgré une croissance économique inférieure à la moyenne, le résultat des administrations publiques devrait rester positif en 2023 et en 2024, à nouveau grâce, surtout, aux excédents de financement des cantons et des assurances sociales. Ces dernières profitent de la situation toujours favorable sur le front de l'emploi, qui se traduit à la fois par une baisse des dépenses et par une hausse des recettes. En 2024, elles bénéficieront en outre du relèvement de la TVA prévu dans le cadre de la réforme de l'AVS. L'excédent attendu pour l'ensemble du secteur des administrations publiques est de 5,8 milliards en 2023 et de 8,2 milliards en 2024.

En comparaison internationale, la Suisse continue d'afficher un **taux d'endettement net** beaucoup plus bas que la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (47,9 % en 2024) et des pays de la zone euro (74,3 %), puisque son taux d'endettement net devrait se monter à 14,0 % du produit intérieur brut (PIB) en 2024.

Taux d'endettement net de 1990 à 2024 en comparaison internationale (en % du PIB)



Risques: le facteur d'incertitude le plus important pour les finances publiques réside dans le risque d'une détérioration de la situation économique en raison des conséquences des développements internationaux (guerre en Ukraine, forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières, difficultés persistantes d'approvisionnement et de livraison des matières premières et marchandises). En outre, on pourrait assister, en Suisse et dans le reste du monde, à un nouveau tour de vis de la politique monétaire, donné dans le but de combattre l'inflation. Une telle évolution entraînerait une augmentation des dépenses publiques et une baisse des recettes fiscales, qui grèveraient les finances publiques. Les distributions de bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS) constituent un autre facteur d'incertitude. La BNS n'a pas versé de bénéfice à la Confédération et aux cantons en 2023, et l'évolution future de ses distributions dépendra fortement de la marche de ses affaires.

Le rapport «Finances publiques suisses» analyse l'évolution des finances du secteur des administrations publiques en Suisse dans son ensemble (Confédération, cantons, communes et assurances sociales). Il présente les résultats définitifs pour l'année 2021, les premiers résultats provisoires pour l'année 2022, ainsi que des estimations pour les années 2023 et 2024.

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la communication
de l'AFF
n° tél. +41 58 465 16 06,
kommunikation@efv.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Rapport
- Données détaillées de la statistique financière
- FAQ